Partenariat associatif

Le service s’articule autour de deux pôles : le Partenariat associatif et le pôle Logistique des manifestations.

Le Partenariat Associatif / Maison des Arts et de la Vie associative :

Le service a pour mission d’assurer de bonnes relations entre la Ville et les associations, mais aussi d’informer les Sparnaciens concernant la vie associative. Il veille au respect des obligations juridiques et comptables des associations à l’égard de la collectivité.

Il répond aussi aux demandes de subventions des associations, en les épaulant dans les démarches éventuelles. Il conseille également les dirigeants et membres d’associations en matière de gestion associative.

Le pôle Logistique des manifestations :

Ce pôle comprend deux services :

- Le Palais des Fêtes : mise à disposition des salles du Palais des Fêtes
- Le service Logistique des manifestations : mise à disposition de matériels…

Coordonnées

Maison des Arts et de la Vie Associative
Parc des loisirs Roger-Menu
51200
Epernay
03 26 53 30 87
Contact

Pour toute demande de réservation de salles, merci de contacter le secrétariat de la Maison des Arts et de la Vie Associative au 03 26 53 30 87 ou d'utiliser le formulaire Contact

Liens utiles
Formulaire contact
Pour aller plus loin
Image



Réserver une salle